

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2024

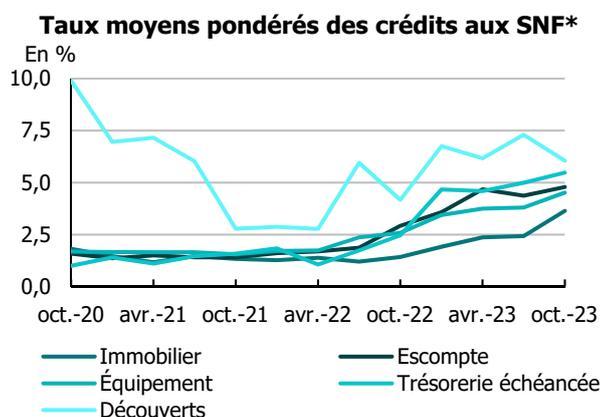
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA RÉUNION

4^E TRIMESTRE 2023

LE TAUX MOYEN À L'ÉQUIPEMENT RATTRAPE CELUI DE L'HEXAGONE

- Après l'accalmie du trimestre précédent, les taux d'intérêt pour les nouveaux **crédits à l'équipement** repartent à la hausse en fin d'année. Le taux annuel moyen augmente de 72 points de base (pdb) entre juillet et octobre 2023 à 4,52 %. Sur un an, la hausse atteint 194 pdb. L'écart avec le taux moyen de l'Hexagone (4,58 %) se réduit. Ces crédits sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 11 ans et un montant moyen de 151 000 euros.
- Le taux d'intérêt pour les nouveaux **crédits immobiliers** d'entreprise augmente fortement : +121 pdb entre juillet 2023 et octobre 2023 à 3,64 %, après +6 pdb le trimestre dernier.
- Le taux d'intérêt moyen des nouveaux **crédits de trésorerie échéancée** s'inscrit de nouveau à la hausse (+49 pdb). Sur un an, le taux moyen augmente de 300 pdb. Un tiers de ces crédits est souscrit à taux fixe, pour une durée moyenne de 3 ans.
- Enfin, le taux d'intérêt moyen des **découverts** baisse de 125 pdb, après avoir progressé de 113 pdb le trimestre précédent.

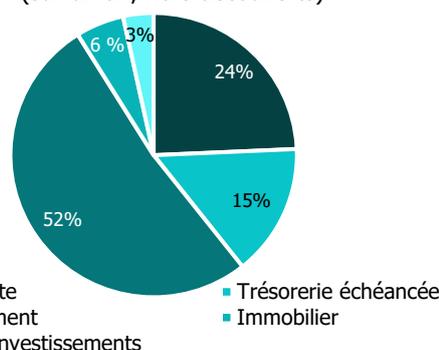
Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Sources : IEDOM, Banque de France

*SNF : sociétés non financières

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



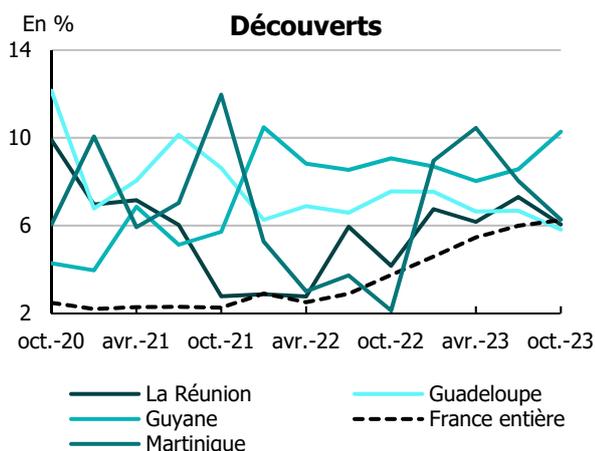
Sources : IEDOM, Banque de France

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré Octobre 2023 (en %)		Taux moyen pondéré Juillet 2023 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
	Découverts	6,05	6,25	7,30	5,99	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	5,48	4,69	4,99	4,59	37	27	64	19	6,06	3,60
Équipement	4,52	4,58	3,80	4,37	133	115	99	78	4,95	4,52
Immobilier	3,64*	4,16	2,43*	3,84	207	196	100	92	-	-

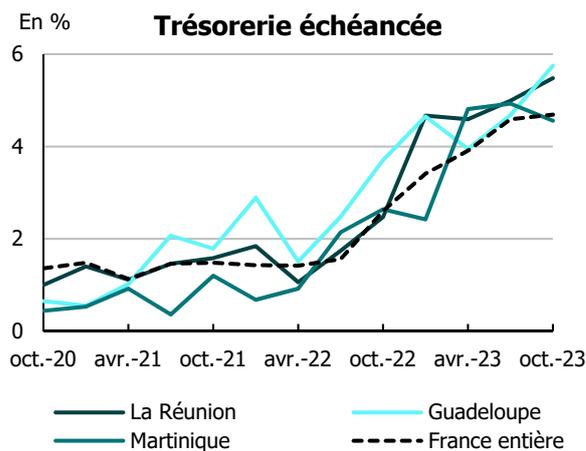
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

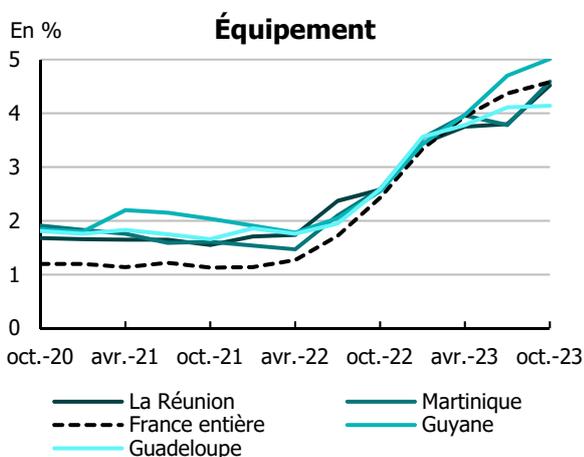
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



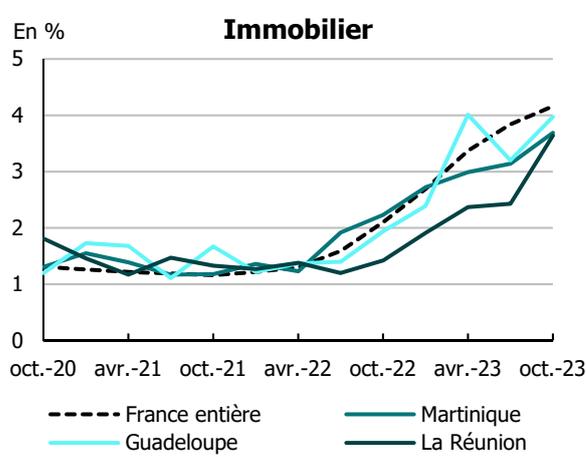
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur un peu plus de 2 700 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.